ntrepreneurs,

, *chaux* lourde et légère,
ment; *briques* ordinaires,
s Perrusson et Altkirch.
les jours de 6 h. du matin à
[498

LANTERIE

KS

le.
erses, en fer-blanc, zinc, tôle
forme semblable à celles en
oires, etc., etc.
ion et vérification des anciens.

e concurrence. [481
Ecu, à Bulle.

Fribourg,

l, bière ouverte. Restauration
. Grand choix de vins en bou-
odérés.
DUBOIS, propriétaire.
TÉLÉPHONE

e à Zurich.
et annonce, s'adresser
(OF5640) [635

t ferblanterie.
ôle, zinc, etc.
bains de siège, etc.
dernier perfectionnement
de tous genres.
s paratonnerres.
LE & Cie, Bulle.

LARD, entrepreneur,
BULLE
ux de construction.
x, ciments, gypse.
iles, plots et planelles
ciment comprimé.
AUX D'AARAU
Prix très modérés.
TÉLÉPHONE [304

che, à Vuadens,
s bois de moule, planches sapin
[106

U: Extrait de malt creosoté
é avec grand succès contre
phtisie pulmonaire.
xtrait de malt
iquement pur
oyé avec succès
ne expectorant et
laireux dans les
ions des voies
ratoires.
rrugineux.
efficace contre
blesse, l'ané-
la chlorose.
nque d'ap-
etc. —
quina.
que par ex-
nce, febri-
régéné-
r des
rces
stème
eux.
mi-
ge.
ne
ie
EXTRAITS DE MALT DU Dr WANDER
Dans toutes les pharmacies. — Prospectus gratuit.
Contre la Coqueluche. Guérison presque toujours certaine. — Au phosphate de chaux. Excellente préparation contre le rachitisme, la faiblesse et mollesse chez les enfants. Extrait de malt avec pepsine et diastase. Stimule l'appétit et facilite la digest. — Sucre de malt et bonbons de malt. Précieux contre la toux, l'enrouement, les glaires.
U: EXTRAIT DE MALT
à l'huile de foie de morue
sé). Préparation extrême-
utritive et facile à digérer

mile Lenz, imprimeur-éditeur.

QUATORZIÈME ANNÉE — N° 77 | En avant la Grue! | MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1895

LA GRUYÈRE

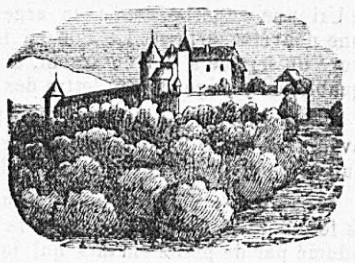

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 60
» » 6 mois, » 2 50
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
Lettres et argent franco de port.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5^55 10^48 2^40 8^25 — Bulle, arr. 8^00 1^25 4^58 10^58

BULLE, le 24 septembre 1895.

L'exposition de Berne.

L'exposition de Berne vient de fermer ses portes après avoir vu défiler une affluence de visiteurs sans précédente dans nos annales agricoles.

Par le succès complet que lui a donné une participation active et générale du peuple suisse dans ses éléments les plus divers, l'exposition de 1895 marquera, plus profondément que ses devancières, une ère de travail et d'activité communes à tous les cantons.

Nous pourrions toutefois, entre nous, risquer l'expression d'un regret : c'est que notre bétail et nos produits laitiers ne s'y soient pas fait représenter sur une échelle plus complète.

Alors que des races de bétail moins réputées ont répondu à l'appel du fond des vallées lointaines de Schwytz, de Glaris et du Valais, notre bétail gruyérien-fribourgeois, si renommé, était représenté par 28 sujets seulement.

Nous bornons là, pour aujourd'hui, nos constatations, mais nous aurons à revenir sur cette question. Espérons que les honneurs qui ont été décernés à nos trop rares exposants, à leurs élèves et à leurs produits, éveillera nos populations de cet état de semi apathie auquel elles n'ont, selon nous, nul sujet de se complaire.

Voici la liste des récompenses pour le bétail de la race tachetée :

VARIÉTÉ NOIR ET BLANC. — *1re classe.* — M. Jean Pipoz, à Charmey, pour le taureau « Dragon », 1 an 8 mois. — M. Python, M.-J., à Grangettes près Romont, taureau « Réveil », 2 ans 10 mois. — M. Jules Garin, à Bulle, vache « Ruban », 4 ans 3 mois, portante. — M. Quittæro, Jean, d'Alterswyl, Singine, taureau « Sultan », 2 ans 7 mois.

2me classe. — Le syndicat d'élevage de Plasselb, taureau « Turc », 3 ans 10 mois ; éleveur : M. Lauper, Joseph. — MM. Perrin frères, Semsales, pour le taureau « Typo », 3 ans 7 mois. — M. Pipoz, Jean, à Charmey, vache « Couronne », portante, 6 ans 5 mois. — M. Progin, François, Part-Dieu, vache « Mayentze », portante, 4 ans 2 mois. — M. Roulin, Dominique, Treyvaux, vache « Pometta », 4 ans 9 mois. — M. Pipoz, Jean, Charmey, vache « Pigeon », 5 ans 6 mois, portante.

3me classe. — M. Pipoz, Jean, Charmey, taureau « Chamois », 2 ans 3 mois. — MM. Pittet, frères, Vaulruz, taureau « Lion », 1 an 10 mois ; éleveurs : Tinguely frères. — M. Margueron, Maurice, Cottens, vache « Pigeon », 4 ans 9 mois, portante. — MM. Python frères, Arconciel, vache « Miroir », 7 ans 6 mois, portante. — M. Garin, Jules, vache « Genève », 2 ans, 4 mois, portante.

Nous avons déjà signalé dans le précédent numéro qu'une prime de première classe avait été décernée à MM. Collaud frères, à Bulle (section bétail de boucherie) pour un bœuf de 3 ans.

M. Wyssmüller, à Bulle, a eu plusieurs têtes primées dans la race rouge tachetée ; sa *Königin* a été l'objet d'une attention générale.

En attendant la proclamation officielle, voici quelques résultats pour les fromages façon Gruyère :

Prix de 100 francs : Oberson et Gautier, Romont. — *75 francs :* E. Python, Châtelard. Schöpfer, Onnens. J. Pipoz, Charmey. J. Wicht, Ponthaux. Laiterie de Villarvolard. Henri Henchoz, près d'Aubonne. — *50 francs :* Pierre Moura, Grandvillard. Pasquier frères, Bulle. De Vevey, Pérolles. J. Sommer, Porrentruy.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Monopole des allumettes. — La réunion des radicaux suisses qui a eu lieu dimanche à Olten comprenait environ 300 délégués de presque tous les cantons. Seuls, Unterwald, Schwytz, Valais et Tessin n'y étaient pas représentés.

L'assemblée a été appelée, après délibération, à se prononcer sur diverses réformes à l'ordre du jour, mais notamment sur l'adoption par le Conseil fédéral du projet scolaire, la revision militaire et le monopole des allumettes qui sera soumis dimanche au vote populaire.

La réforme militaire a été quelque peu discutée, mais non combattue.

Dans la question du monopole des allumettes, la Suisse allemande s'est prononcée pour, en dépit de l'opposition de la majorité romande. MM. Comtesse (Neuchâtel) et Gavard (Genève) ont vivement combattu le monopole.

Néanmoins, au vote, quinze voix seulement se sont prononcées pour la négative, en sorte que, finalement, à peu près tous les membres de l'assemblée se sont rendus à la cause de l'acceptation.

Tribunaux militaires. — Le tribunal militaire de la IIe division, réuni à Yverdon, a condamné :

A un mois d'emprisonnement dans une prison de district, le soldat Louis Clerc, du bataillon 16, qui avait été trouvé, au rassemblement de troupes, possesseur d'une cartouche à balle.

A six semaines d'emprisonnement, sous déduction de 20 jours de prison préventive, Albert Aguet, à Genève, soldat du bat. 13, 1re compagnie, prévenu de désertion.

Il a renvoyé : 1° L'affaire d'Alphonse Moriggi, soldat du bataillon 15 qui, posté en tirailleur, le 3 septembre, a été surpris tenant en mains une cartouche à balle et qui portait sur lui deux autres cartouches.

L'accusé croit que ces cartouches sont restées dans son sachet à munition depuis le cours de répétition de 1892, à Colombier, ou depuis le cours de tir de l'an dernier, à Berne. Il dit qu'il n'a pas eu l'intention de s'en servir et qu'il n'a jamais proféré de menaces contre ses supérieurs.

2° L'affaire d'Edouard Æbischer, de Guin, brancardier, de l'ambulance 6, accusé de vol et falsification d'un mandat postal.

Zurich. — M. Hans Rœlli, de Lucerne, docteur en droit, chef de la troisième section de la division des assurances au Département fédéral de l'industrie et de l'agriculture, est nommé professeur de jurisprudence à l'Ecole polytechnique fédérale.

— Le sculpteur Kissling, auteur de la statue de Guillaume-Tell, qui avait déjà reçu du gouvernement

---

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 102

LA REINE DE L'OR

PAR

PAUL D'AIGREMONT

La tête appuyée sur ses mains, elle avait réfléchi longuement, profondément, mettant toute son intelligence, qui était grande, à tourner et à retourner en tous sens les paroles de la baronne.

De tout ce que lui avait dit Mme Jacobsen, une chose lui paraissait redoutable et dangereuse entre toutes.

Les accusations dont elle était l'objet, l'assassinat de Thérèse, l'empoisonnement d'Olivier, la disparition de la première comtesse de Rochebelle dont elle aurait pris la place, tout cela c'était des suppositions qu'il serait bien difficile de changer en réalité avec des preuves *certaines* à l'appui.

Tandis que Minerve Cassara, que Pauline avait nommée, c'était autre chose !...

Minerve était une fille intelligente, très loyale et très franche, encore jeune, et si on la faisait arriver devant un jury, nul doute que son récit et ses affirmations ne produisissent une impression profonde sur tout le monde.

Croirait-on tout ce qu'elle raconterait la concernant, elle, la comtesse de Rochebelle, depuis si longtemps reconnue et admise par la société parisienne ?

Peut-être pas... Mais il serait établi que pendant que Nadine de Santa-Cruz vivait soit à la Havane, soit à Paris avec son mari et ses filles, il y avait à Saint-Thomas une créature tellement semblable à la comtesse qu'une confusion avait été possible.

Et alors, les affirmations toujours si catégoriques de France reviendraient à l'esprit de chacun...

Et le jury pourrait bien retenir ces choses...

Et demander des enquêtes...

Peut être même aller plus loin...

Et la comtesse, avec une goutte de sueur à la racine de chacun de ses cheveux, se disait :

— Non, à aucun prix il ne faut que Minerve Cassara arrive en France...

Mais comment, comment l'en empêcher ?...

Car Mme Jacobsen, si elle avait menacé Nadine de la mettre en présence de la négresse, devait certainement, avec la décision qui la caractérisait, avoir déjà envoyé des émissaires sûrs chercher Minerve.

Oh ! si Saint-Thomas n'eût pas été si loin !...

Nadine, sur l'heure, y fût partie elle-même...

Mais comment pouvoir même songer à y aller ?...

Or, confier une affaire aussi grave que celle-là à qui que ce soit au monde, non, Mme de Rochebelle était trop prudente pour le faire.

Les réflexions de la comtesse furent si terribles, et ses angoisses cruelles, qu'au jour, dans la masse opulente de ses cheveux d'ébène, il y avait des cheveux blancs...

Elle attachait bien à ce détail, en vérité...

Sous les efforts affolés de son énergie et de son intelligence tout un plan avait fini par surgir dans son cerveau ; mais pour l'accomplir elle avait encore besoin de M. de Combremont, sa suprême, son unique ressource.

Elle lui envoya quelques lignes.

Le juge, qui voulait estimer à tout prix Mme de Rochebelle, afin de rassurer sa conscience alarmée, se rattachait à ce estime le plus qu'il le pouvait.

Oui, Nadine n'était pas une créature qui avait eu l'adresse infernale de s'emparer de son esprit à lui, en flattant l'unique passion de sa vie ; elle était, au contraire, et il voulait qu'elle restât pour lui l'incarnation vivante de la femme dévouée à tous ses devoirs et de la mère la plus éprouvée qu'il soit possible de rencontrer sur terre.

A ces titres, il devait rester son ami et son défenseur ; et c'était ainsi qu'il faisait, ne voulant garder que cette idée en son âme, et apportant toute sa volonté à ne pas se laisser envahir par les autres.

Il répondit donc à la comtesse de Rochebelle qu'il était à sa disposition.

Et le soir, en effet, comme neuf heures sonnaient, il franchissait le seuil de son petit salon.

Les angoisses que Nadine avait éprouvées depuis sa scène avec Mme Jacobsen, l'avaient à ce point défigurée que, dès son entrée, M. de Combremont en fut frappé.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria-t-il, y aurait-il encore quelques complications ? Vous êtes pâle comme une morte, ma pauvre comtesse, qu'est-ce que vous avez donc ?

Nadine attacha sur le juge ses grands yeux auxquels elle savait si bien donner toutes les expressions, même celle d'une honnêteté et d'une franchise absolues.

— Mon cher Maurice, lui dit-elle, je n'ai pas de secrets pour vous, vous le savez. Je vous aime comme un fils, et je vous traite comme tel, car dans l'épouvantable épreuve que je traverse, ce sont bien réellement vos sentiments, vos égards et vos bontés de fils, qui seuls me soutiennent et m'empêchent de succomber sous l'atroce martyre que je subis.

M. de Combremont prit sa main, et respectueusement la baisa.

Quelques larmes brillaient dans ses yeux.

— Pauvre femme, murmura-t-il, votre situation est en effet bien triste, mais votre courage est admirable et il faut espérer que nous verrons tous la fin de cette terrible épreuve...

— Merci de votre confiance, j'en suis digne, croyez le.

— Que vous est-il encore arrivé ?

— J'ai suivi votre conseil, je suis allée chez Mme Jacobsen,

d'Uri une superbe coupe en argent, vient d'avoir une nouvelle surprise. Le Conseil fédéral lui a envoyé un service à thé, en argent, d'un travail remarquable, en y joignant une lettre des plus flatteuses.

— Dimanche, est décédé à Zurich, à un âge fort avancé, M. Henri Fick, professeur de droit et jurisconsulte très distingué, père du Dr Fick, oculiste.

Berne. — Vendredi soir, un incendie a éclaté à la ferme de M. de Muttach, près de Berne. Il a été allumé par de petits enfants qui jouaient dans une galerie fermée et qui ont mis le feu à la charpente. L'un de ces enfants, âgé de deux ans et demi, a été carbonisé. Lorsqu'on l'a retiré, la mère s'est évanouie. Les fermiers Zimmermann travaillaient aux champs et avaient laissé des allumettes à la portée des enfants.

— Dans la nuit de mardi à mercredi dernier, un individu, resté jusqu'ici inconnu, a coupé la langue à une vache de M. J. Frauchiger, cultivateur à Bundkofen, près Schupfen. L'animal a dû être abattu.

Schwytz. — Il n'est pas jusqu'à la Suisse primitive qui ne s'américanise, si nous en croyons la *Schwyzer-Zeitung*.

Ensuite de l'agrandissement de la gare de Goldau, on est en train de déménager le bâtiment de l'hôtel du Righi; on le transporte sur de gigantesques rouleaux à une distance de cinquante mètres à l'ouest. L'entrepreneur de ce travail, qui doit durer cinq jours, assure que tout ira... comme sur des roulettes.

Vaud. — Cédant à de vives instances, M. B. Dumur a consenti à retirer sa démission des fonctions de président du tribunal de Lausanne et il a obtenu, pour améliorer sa santé fortement ébranlée, un congé jusqu'au 1er février.

— Vendredi, aux Brûlées sur Lutry, trois jeunes gens avaient l'intention de tuer un chat au moyen d'un vieux fusil de chasse, chargé la veille par le plus âgé. Ce dernier prit l'arme si malheureusement qu'elle s'arma et que le coup partit presque à bout portant dans la tête du plus jeune, Ch. Paschoud, qui fut tué sur le coup. Le tireur s'est immédiatement constitué prisonnier; dans sa douleur, il faisait peine à voir.

Valais. — Le 20 août, le jeune Girodo, âgé de 13 ans, venant d'Aigle avec sa tante et allant à Aoste, disparut, pendant le déjeuner, de l'hospice du St-Bernard où il avait logé. On ne l'avait pas revu depuis et, durant tout un mois, les suppositions les plus fantaisistes ont pris cours à son sujet.

On sait maintenant à quoi s'en tenir; le jeune Girodo était parti sans rien dire pour aller faire une excursion au mont Mort qui domine le col du Grand-St-Bernard, à l'est du lac. Arrivé au haut d'une pente très escarpée, il aura vraisemblablement fait quelque faux pas et se sera tué en roulant sur les rochers où son cadavre a été retrouvé ces jours derniers et d'une façon bien étrange. Un Allemand, qui venait de découvrir les restes du jeune homme, s'était empressé d'aller porter la nouvelle au couvent, mais, dans sa hâte, il fit aussi un faux pas et se précipita. Un religieux, témoin de ce dernier accident, accourut relever le cadavre de l'Allemand et, de la sorte, il en vit un deuxième gisant à peu de distance, lequel était celui du petit Girodo.

— L'abbaye de St-Maurice a dû recevoir aujourd'hui la visite de 3000 pèlerins de Savoie, tous du sexe masculin, au nombre desquels 200 prêtres, ayant à leur tête Mgr Isoard, évêque d'Annecy.

— Dimanche soir, la vallée supérieure du Rhône était entièrement éclairée par l'incendie du village de Bodmen, commune de Fiesch, au pied de l'Eggischhorn. Les nouvelles détaillées manquent encore.

Neuchâtel. — Un soldat du bat. 18 a relevé au podomètre les pas qu'il a faits pendant le dernier rassemblement. Il arrive à un total de 699,948 pas, ce qui représente environ 525 kilomètres. Les plus fortes marches ont été faites le samedi 7 : 69,040 pas (52 km.); le mardi 10 : 68,662 pas (51 km.)

La moyenne est de 37,000 pas par jour, ou 39,000 en ne comptant pas le jour du licenciement (13,000), c'est-à-dire 30 km. environ par jour.

— MM. Maridor et Henry ont été élus députés de la Chaux-de-Fonds par 600 voix environ et sans opposition, mais le nombre des abstentions est des 9 dixièmes.

Genève. — Dimanche soir, le vapeur *Aigle* rentrait à Genève lorsque, en passant devant le débarcadère de Cologny qu'il ne devait pas toucher, le batelier Mermilliod, posté à l'avant, aperçut, à quelques mètres devant la proue, un canot sans lumière. Il était 8 h. moins un quart. Il agita la cloche et fit les signaux d'alarme. Le pilote Milliet fit aussitôt machine en arrière, mais il était trop tard; le canot rencontra le tambour de la roue, disparut sous les remous et remonta en morceaux, brisé par les palettes.

Le canot de sauvetage de l'*Aigle*, aussitôt mis à l'eau et, aidé d'une péniche qui se trouvait par là, se mit en devoir de sauver les naufragés; on sauva deux hommes, dont l'un cramponné aux épaves, sur huit passagers qu'il contenait. L'embarcation était un canot à voile; mais, au moment de l'accident, la voile était repliée et on manœuvrait à la rame.

L'enquête a démontré que l'équipage de l'*Aigle* a fait tout son devoir en cette malheureuse circonstance.

Les deux sauvés sont Charles Schmidt, tonnelier, âgé de 28 ans, et son frère, Albert Schmidt, âgé de 16 ans.

Quatre cadavres ont été retrouvés. Ce sont ceux de Mme Schmidt; d'une des demoiselles Schmidt, sœur de M. Charles Schmidt; de Mme Mathilde Durand et de Mlle Jeanne Abraham, sœur de Mme Durand, âgée de 13 ans.

Manquent encore les cadavres d'une des demoiselles Schmidt et de John Durand, cocher, âgés de 30 ans.

Les Durand allaient partir pour l'Amérique, où ils avaient trouvé une place.

Les cadavres ont été très défigurés par les palettes de l'*Aigle*.

On recueillit tout d'abord M. Schmidt père, qui ne put donner aucun renseignement; il riait comme un fou. Le jeune Schmidt a parlé de son père, de sa mère, des deux sœurs de sa mère et de deux autres personnnes.

L'*Aigle* marchait dans le même sens que la *Louise*, qui est venue se jeter sur le tambour, alors qu'un coup de rame donné à temps aurait suffi à éviter une catastrophe.

Hier matin, une scène navrante a eu lieu au port. Mme Schmidt courait partout, cherchant ses enfants, personne n'étant rentré à la maison de la nuit. On lui a dit que son fils et son petit-fils étaient à l'hôpital, mais on n'a pas encore osé lui faire connaître toute la vérité.

ÉTRANGER

France. — M. Trarieux, ministre de la justice, aurait donné l'ordre de commencer une nouvelle instruction au sujet de l'affaire des chemins de fer du Sud.

— Des services religieux de protestation contre les fêtes jubilaires de la prise de Rome ont eu lieu un peu partout en France.

— Un propriétaire du hameau du Saron, dans le département du Jura, faisant réparer une vieille maison dès longtemps inhabitée, a trouvé, dans un coin du grenier à fourrages, un squelette coiffé d'un casque à pointe, ayant auprès de lui un sabre-baïonnette et toutes les parties de cuivre d'un fourniment militaire de soldat allemand. Cette mort remonte incontestablement au terrible hiver de 1870-71. On n'a pas trouvé de papiers. Comment cet infortuné Allemand a-t il pu venir expirer là?

— Au hameau de Teillard (Ardèche), un bolide enflammé tombé sur une maison y a causé un affreux accident.

Ce « tonnerre de feu », comme disent les gens du pays, a pénétré dans la cuisine d'une maison. Après y avoir tout brûlé ou roussi, il est monté par la cheminée à l'étage au-dessus et a littéralement soulevé le toit. Le propriétaire, M. Duvert, qui couchait dans une chambre voisine séparée par un gros mur, ne s'est éveillé qu'au bruit du toit qui s'effondrait. Il n'a eu aucun mal. Dans la cuisine, Mme et Mlle Duvert ont été affreusement brûlées au visage et aux bras. Leur état est grave et non désespéré.

Etrange phénomène! le ciel était clair et le temps très calme. Le bolide n'a pas produit de détonation, mais il a laissé, en s'en allant, une forte odeur de soufre.

— Une correspondance de Madagascar au *Temps* signale la gravité de l'état sanitaire dans l'île. Le 200e d'infanterie n'aurait plus que 47 hommes valides. Le nombre des décès augmente tous les jours à Majunga.

Belgique. — A en croire la *Presse*, les frères Defuisseaux, chefs du socialisme dans la région du Borinage, viendraient d'hériter de un million chacun et seraient décidés à les partager, conformément à leurs doctrines. Le journal belge dit qu'ils feront placarder dans les communes du Borinage l'affiche suivante :

A nos braves Borains,

La bonne fortune vient de nous sourire. Une de nos bien-aimées tantes nous a laissé dernièrement à sa mort à chacun un million.

Fidèles à nos principes, nous ne voulons pas, comme les capitalistes, nos ennemis, conserver cet argent pour nous seuls. Nous voulons, nous, mettre en pratique les idées de partage que nous avons toujours défendues avec tant d'énergie.

— Ah!... Comment cela s'est-il passé?

— Aussi mal que possible.

— Vous ne lui avez donc pas parlé, comme vous l'aviez fait à moi-même?

Vous n'avez pas osé lui confier vos douleurs et vos angoisses, avec cet accent qui me bouleverse si profondément, et qui, j'en suis certain, attendrirait une roche?...

— Si... je l'ai fait, et malgré le partis pris qui est en Mme Jacobsen contre moi, ce qui m'intimide un peu, j'ai cependant laissé protester mon cœur, et crier mes entrailles maternelles si profondément blessées.

Tout a été inutile.

Mme Jacobsen m'a insultée, foulée aux pieds; elle a essayé de me décourager. Elle m'a attaquée dans ma dignité d'épouse, dans ma qualité de mère... Et enfin, voyant que toutes ses injures ne m'atteignaient pas, elle a réédité cette vieille histoire créée jadis par ma pauvre France dans un moment de délire :

Je ne suis ni la femme de mon mari, ni la mère de mes filles.

Vous savez, Maurice, c'est à en mourir de chagrin, ces affaires-là!...

— Et qu'avez-vous répondu?

— La vérité, mon pauvre ami, rien que la vérité. C'était du reste la seule chose que j'avais à faire.

Je lui ai rappelé des détails de ma première jeunesse, qu'elle seule pouvait savoir, les ayant vus ou entendus quand elle était à Cuba l'amie intime de ma mère.

Inutile... Constamment et toujours je me heurtais à un parti pris absolument inexplicable.

C'est à croire ou qu'elle a perdu la raison, ou que, en proie à quelque suggestion extraordinaire, elle ne pense plus et n'agit plus que par la volonté de France.

Elle prétend qu'elle me fera reconnaître pour quelque sœur de la comtesse de Rochebelle, dont, affirme-t-elle, j'aurais pris la place.

Voyez-vous une sœur me ressemblant au point que mon mari, ma fille aînée, Sybil, mes domesiques, tout le monde enfin, s'y est trompé?...

Est-ce que vous ne trouvez pas cela extraordinaire, surtout lorsqu'il est prouvé que ma mère, la marquise de Santa-Cruz, qui était une sainte, n'a jamais eu d'autre enfant que moi?...

Je vous assure, mon cher Maurice, que Mme Jacobsen devient folle.

— C'est possible, murmura le juge qui se rappelait la scène si exaltée et si violente que Pauline lui avait faite à lui-même, Pauline d'ordinaire froide, parlait à peine, et maîtresse de ses sensations comme pas une.

Mme de Rochebelle vit l'impression profonde qu'elle produisait sur le juge.

Son but était rempli.

En effet, en racontant toutes ces choses à M. de Combremont, elle les lui apprenait la première, elle le disposait d'une certaine façon, et lorsque d'autres les lui diraient à leur tour, il n'en serait ni surpris, ni impressionné, les connaissant déjà.

Nadine continua :

— Et savez-vous par qui elle veut faire dire à tout le monde que je ne suis pas la véritable comtesse de Rochebelle?

— Non, je ne m'en doute pas.

— Par une négresse, une certaine Minerve Cassara qui a été quelque temps autrefois, tout enfant, employée dans une de nos plantations de la Havane, à la manufacture de tabac, je crois.

Outre les défauts ordinaires des négresses qui sont voleuses, gourmandes et surtout menteuses comme le péché, Minerve en possédait d'autres : elle était complètement idiote et abrutie, étant née d'une femme qui était alcoolisée quand elle l'a mise au monde.

Cette fille, toute petite, bâtissait des histoires incroyables.

Elle s'enivrait déjà à huit ans; et pour un petit verre de rhum et un bonbon, elle disait et faisait toutes sortes de choses.

— Et qu'avez-vous répondu quand Mme Jacobsen vous a parlé de cette sorte?...

— J'ai commencé par ne pas me souvenir de cette Minerve Cassara, naturellement, il y avait tant de petites négresses de son espèce, chez nous...

Puis, lorsque ma mémoire est revenue à ce sujet, je lui ai raconté tout ce que je vous raconte à vous-même, et avec plus d'ardeur encore, car je voulais la convaincre; mais quand j'ai vu que c'était chez elle une résolution inébranlable de me vouloir criminelle, j'ai été tellement désolée par l'idée de l'impression que cette fille, quoique idiote, folle et vicieuse, pourrait produire en pleines assises, que je suis tombée évanouie.

On m'a rapportée dans ma voiture et à l'hôtel je ne sais pas comment; et, depuis, je suis dans l'état de désespoir infini où vous me voyez.

Elle recommença à pleurer, ayant de ces sanglots contenus et profonds qui remuaient si sûrement le cœur du juge, elle le savait.

— Voyons, voyons, balbutia Maurice, essayant de lutter contre l'extraordinaire émotion qui l'envahissait. Vous qui avez eu tant de courage depuis le commencement de cette affaire, est-ce que vous allez maintenant vous laisser aller?...

Je vous en prie, soyez un peu plus forte que cela.

— Mais c'est une nouvelle machination de France, mon ami!

— Eh bien! elle en sera pour ses frais, cette fois-ci comme les autres.

— Pour ses frais?... Pas tant que vous le croyez, mon pauvre Maurice.

(A suivre.)

C'est pourquoi nous vous convierons prochainement à une réunion où nous distribuerons à chacun de vous sa part du gâteau.

A bientôt donc pour le partage !

Vos frères : DEFUISSEAUX.

Angleterre. — Plusieurs journaux anglais manifestent une vive irritation de la présence du prince Lobanof aux manœuvres de l'armée française. Le *Daily-Telegraph* dit que l'Angleterre ne saurait rester indifférente en présence du rendez-vous de Mirecourt et de l'alliance franco-russe, qui menace l'Angleterre, la Triple-Alliance et le Japon. Le *Standard* dit que l'alliance franco-russe pourrait bien pousser l'Angleterre dans la bras de la Triple-Alliance. Le *Times* félicite M. Félix Faure du ton modéré de son discours à Mirecourt.

— On mande de Vienne au *Daily News* que MM. Hanotaux et Lobanof, ministres des affaires étrangères de France et de Russie, ont discuté les détails du voyage que M. Félix Faure doit faire en Russie lors du couronnement du czar. M. Félix Faure partirait de Brest avec l'escadre; il s'arrêterait à Copenhague; de là se rendrait par St-Pétersbourg à Moscou. Au retour, il visiterait les cours de Suède et du Danemark.

CANTON DE FRIBOURG

Nominations ecclésiastiques. — Par décision de Mgr l'évêque de Lausanne et Genève :

M. l'abbé Joseph Colliard, vicaire de Bulle, est nommé curé de Dompierre.

C'est M. l'abbé Paul Ducotterd, nouveau prêtre, qui est nommé vicaire de Bulle en remplacement de M. Colliard.

Hauterive. — La Société d'histoire de la Suisse romande, réunie jeudi dans l'ancienne abbaye de Hauterive (Fribourg), sous la présidence de M. B. van Muyden, a entendu une intéressante notice de M. l'abbé Gremaud, sur l'abbaye d'Hauterive, aujourd'hui école normale; de M. Max de Diesbach, sur les belles stalles de l'église de l'abbaye; de M. de Budé, sur le séjour de la reine Hortense en Suisse. Un banquet a suivi avec de nombreux toasts.

Incendies. — Le feu a éclaté, vendredi, à Prez-vers-Noréaz. Il a détruit un bâtiment situé à côté de l'église et appartenant à M. Amédée Rothey. Les flammes ont fait éclater les vitraux de deux fenêtres de l'église. On n'a pu sauver que fort peu de mobilier.

La voix publique attribue cet incendie à la malveillance.

— Les voyageurs arrivés à Bulle par le dernier train, dimanche soir, avaient remarqué, en quittant Romont, qu'une grande lueur éclairait l'espace dans la direction de Siviriez.

Les renseignements que nous avons pris confirment la constatation qu'ils avaient faite d'un nouvel incendie à ajouter à la série ouverte des événements de ce genre.

Le feu a dévoré la maison de M. Carrel, charpentier, à Siviriez. On l'attribue à une main criminelle, car il a pris à la grange et s'est propagé avec rapidité.

Les pompes de la région, accourues au nombre de 25, ont eu beaucoup à faire pour préserver les bâtiments voisins, tous couverts en bardeaux.

GRUYÈRE

Alarme. — Hier matin, vers 10 ¼ heures, la population de Bulle a brusquement été mise en émoi. C'était un simple feu de cheminée qui venait de se déclarer à la scierie Baty, en dessus du Tirage, et qui n'a eu aucune suite. Les pompiers n'avaient pas bouclé leurs ceintures quand le mot d'ordre leur arriva de ne pas se déranger.

A la Valsainte. — Dans la nuit de samedi à dimanche, l'auteur du récent vol commis à la Valsainte, accompagné de quatre autres rôdeurs, a fait, aux abords du monastère, une nouvelle apparition suivie d'un second méfait.

Contrairement à ce qu'on nous avait dit lors du premier vol, il avait emporté les clefs du coffre-fort et, cette fois, de nouveau durant les matines, ayant placé ses complices en sentinelle, il tenta d'ouvrir ce meuble. Mais le prieur avait été assez avisé pour en faire changer le système de fermeture. Les efforts des voleurs ont ainsi dû se limiter à une capture plus anodine : ils ont emporté cinq-demi litres de chartreuse, une sacoche vide et des timbres-poste. Le signal fut donné, mais les malfaiteurs, poursuivis par les gens de l'établissement, ont réussi à s'enfoncer dans les bois et à les dépister.

On téléphona à M. Lüthy, voiturier, à Bulle, lequel prévint aussitôt la gendarmerie qui s'est hâtée de faire jouer le téléphone dans toutes les directions.

Guet-apens. — On signale aussi une bande de malfaiteurs — peut-être toujours les mêmes — qui se sont livrés à deux guet-apens, la semaine dernière, dans les environs de La Roche. Les recherches faites jusqu'ici, quelque actives qu'elles aient été, n'ont pas amené de résultat.

FAITS DIVERS

Un drame dans une ménagerie. — La ménagerie Castanet-Pezon, intallée maintenant sur le Cours du Midi, à Lyon, vient d'être le théâtre d'un drame terrible.

Le nommé Léon Eysette, âgé de vingt-quatre ans, facteur de 2e classe à la gare de Perrache, qui, pour des raisons de voisinage, avait toutes les facilités d'entrer dans la ménagerie, avait conçu le projet de se faire photographier dans la cage centrale. Un jeudi matin, vers six heures, à l'insu des patrons de la ménagerie, il y entrait pendant que le photographe mettait son appareil au point. La cage centrale était vide, naturellement, mais juxtaposée était une autre cage dans laquelle sommeillait Romulus, un énorme lion.

Eysette était à peine entré dans la cage centrale que, se dirigeant vers la cage voisine dans l'intention probable d'exciter le fauve, il fit déclancher la grille de fermeture. Prompt comme l'éclair, Romulus bondit, saisit l'imprudent et, de ses formidables mâchoires, lui broie la tête; puis il traîne le cadavre dans un angle de la cage, s'accroupit sur lui et s'abreuve du sang de sa victime.

Le garçon de ménagerie, réveillé par les cris poussés par le photographe, seul témoin de cette scène, essaye en vain de faire lâcher prise à Romulus. Il ne réussit qu'à exciter davantage le fauve qui s'acharne sur le cadavre d'Eysette bientôt déchiré en maints endroits.

Enfin, on eut l'idée d'aller chercher le dompteur Lucas qui put forcer Romulus à rentrer dans sa cage. Le cadavre pantelant d'Eysette fut alors relevé. La tête était complètement broyée. Le cou, le thorax et le dos portaient de nombreuses et profondes traces de griffes; une côte était enlevée et la hanche droite déchirée.

Une résurrection. — Un cas extraordinaire de résurrection vient de se produire à Rochester (New-York).

Un certain Frank Grover, contremaître à la Rochester Gas and Electric Company, se trouvait dans la chambre des machines, où il était allé voir si tous ses hommes étaient à leurs postes. Avec cette insouciance des gens habitués à vivre constamment en contact avec le danger, Grover s'appuya sur un dynamo.

Au même instant, on l'entendit pousser un cri terrible et on le vit s'affaisser sur le sol; il avait reçu une décharge électrique très violente, et le bras, la jambe et le côté droits qui avaient touché le dynamo étaient horriblement brûlés. Selon toutes les apparences, Grover était mort; mais un médecin, mandé sur-le-champ, s'est mis en devoir de le rappeler à la vie, et il y est parvenu avec l'aide de trois ouvriers de l'usine qui, comme tous leurs camarades, connaissent les soins à donner aux victimes des courants électriques. Des instructions spéciales à cet effet sont affichées dans toute l'usine.

Le médecin et ses aides ont pratiqué sur Grover ce qu'on appelle la respiration artificielle, et au bout de trois quarts d'heure, le malheureux contremaître a commencé à donner signe de vie. La respiration, à peine perceptible d'abord, a peu à peu repris son cours normal; Grover a ouvert les yeux et a semblé reconnaître ceux qui l'entouraient. Enfin, au bout de trois autres quarts d'heure de soins assidus, il était en état d'être transporté chez lui et tout fait croire, malgré les profondes brûlures reçues, qu'il finira par se rétablir.

On estime que le courant électrique qui a traversé le corps de Grover était d'environ trois mille volts. C'est presque le double du courant employé dans les prisons de l'Etat de New-York pour exécuter les condamnés à mort.

Il est donc permis de supposer que la plupart des suppliciés ne sont pas morts quand on les enlève du fauteuil, après avoir fait passer à travers leur corps un courant de dix-sept et dix huit cents volts et que, lorsqu'on porte le soi-disant cadavre dans la salle des autopsies, c'est en réalité un homme vivant que les médecins dissèquent.

Avec leur prétention d'atténuer les horreurs de la peine capitale, les Américains n'ont ainsi réussi qu'à en décupler l'ignominie. On voit donc une fois de plus que la meilleure façon de se montrer humain est de supprimer l'assassinat juridique.

Un voyage extraordinaire. — Deux Norvégiens et un mousse viennent d'accomplir le voyage le plus hardi dont on ait jamais parlé.

Partis pendant l'été de 1893, dans une embarcation non pontée, ils ont fait d'abord la traversée de Norvège au Spitzberg.

Repartis dans leur canot, après une heureuse campagne de chasse, ils étaient arrivés en vue du cap Nord, lorsqu'une tempête les repoussa en pleine mer.

Les malheureux restèrent plusieurs jours entre la vie et la mort, et, finalement, retournèrent au Spitzberg réparer leur frêle embarcation disloquée par les vagues furieuses.

Ce n'est pas tout : bientôt, ils furent bloqués par les glaces et contraints à un hivernage sur cette terre. Les deux Norvégiens ne possédaient aucun approvisionnement.

Réfugiés dans la maison du cap Thorsen, ils réussirent à vivre du produit de leur chasse, et après des privations terribles, revinrent, il y a quelques mois, en Norvège.

Dernières nouvelles.

Mort d'un député. — M. Schouwey, député de Bellegarde, a été frappé d'un coup d'apoplexie, hier, au milieu des pèlerins qui se rendaient au Ranft par le chemin du Flueli, dans le canton d'Unterwalden. La mort est survenue au bout de quelques minutes.

Pour la rédaction : LOUIS COURTHION.

Aucune demande d'abonnement de l'ÉTRANGER n'est prise en considération si elle n'est accompagnée de la valeur, soit **9 fr.** *pour l'année ou* **5 fr.** *pour six mois, par mandat ou en timbres-poste.*

CHARRUES BRABANT
à l'Agence agricole
Aug. Barras, à Bulle.
Système reconnu le plus pratique.
Prix très modérés. [644

Bénichon d'Epagny
dimanche le 29 septembre.
Lundi et mardi :
Bonne musique et danse
à la CROIX-BLANCHE
659] Vve GEINOZ.

Bénichon de Gruyères.
Dimanche 29 septembre :
Concert.
Lundi 30 sept. et mardi 1er oct. :
Bonne musique et danse
à l'Hôtel de Ville.
Invitation cordiale.
665] Victor DAFFLON.

On demande
des ***ouvriers charpentiers*** et ***menuisiers.***
S'adresser au bureau du journal. [663

TUILES D'ALTKIRCH et drains
chez ***Gippa & Folghera,*** entrepreneurs, à BULLE. [653

Dimanche 22 septembre :
CONCERT
donné par la ***Musique de Sorens*** à la ***Cantine,*** à ***Avry-devant-Pont.***
Invitation cordiale.
654] Gratien SUDAN.

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de *la Gruyère.*

Deux canaris
se sont échappés de leur cage. Prière à la personne qui les trouvera d'en aviser M Th. Stœckli, cordonnier, à Bulle. [673

A vendre ou à louer :
Une ***maison*** composée d'un appartement de 3 chambres, cave, galetas, etc.
S'adresser au bureau du journal. [667

On demande
pour la scierie de Marly ***un bon scieur*** connaissant parfaitement le métier. Entrée le plus tôt possible. — S adresser à M. ***Henri Andrey,*** à ***Marly.*** (135F)[649

FARINES ET SONS

Maïs en grains et moulu, blé comprimé, avoines, orge, tourteaux en pain et moulu, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.

Mouture à façon pour maïs et compression des graines. Achat et échange des blés et avoines.

PRIX TRÈS RÉDUITS

[49] **Jos. CROTTI, Bulle.**

Entreprise en bâtiments.

CHARPENTE **MENUISERIE**

PASQUIER FRÈRES, BULLE

Atelier de machines; force motrice électrique.

Ebénisterie, tapisserie. — Ameublements complets.

Glaces, portières et rideaux.

TRAVAIL A FAÇON AUX MACHINES [320

Fourniture de moulures et pièces tournées pour menuisiers et ébénistes.

GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs,

BULLE

Dépôt de ***ciments*** suisse et étranger de première qualité, ***chaux*** lourde et légère, ***gypse, tuyaux*** d'Aarau de toutes dimensions, tuyaux en ciment; ***briques*** ordinaires, en ciment comprimé et réfractaires; ***drains*** et ***tuiles;*** tuiles Perrusson et Altkirch.

Notre dépôt, près la gare des marchandises, est ouvert tous les jours de 6 h. du matin à 7 h. du soir.

PRIX RÉDUITS [498

MEUNERIE AGRICOLE

Barbey-Nicollier, Bulle.

Produits alimentaires. — Pâtes qualités supérieures.

Gruaux d'avoine et d'orge. — Semoules de froment et de maïs.

Blés rouges et noirs pour la volaille. — Bourre d'épeautre.

Gros son français écailles et supérieur du pays.

GROS ET DÉTAIL — PRIX AVANTAGEUX [215

Entreprise générale de bâtiments

VIALE & Cie, à BULLE

Elaboration de plans et devis.

Travaux d'arts en ciment. — Bassins de fontaine, etc.

Matériaux de construction. [433

COMMERCE DE FARINES

Son, avoine, maïs, blé comprimé.

Gruaux et farine d'avoine, semoules de froment et de maïs, etc.

Marchandise de première qualité et prix réduits.

Ch. MOREL

à côté du *restaurant du Moléson*, à Bulle. [263

A. PAPA

Gypserie. — Peinture. — Décoration.

Travail prompt et soigné. ***Prix très modérés.***

515] **Domicile chez M. Paul Magnin, aux Halles, Bulle.**

Préparation de bois.

Un concours est ouvert pour la préparation de bois dans les forêts de la ville de Bulle.

Ce travail est divisé en trois lots, savoir :

1er lot : Joux-Noires, 30 moules;
2me » Creux-Forney, 40 moules;
3me » Jorettaz, 45 moules, 40 carrons et 20 billons.

La quantité est approximative.

Déposer les soumissions au Bureau de ville jusqu'au *vendredi 27 septembre prochain*, *à 6 heures du soir.*

Bulle, le 20 septembre 1895.

664] *Le Secrétariat communal.*

Mises de bois.

Vendredi 27 septembre courant, la commune de La Tour-de-Trême exposera en vente, par voie de mises publiques, un certain nombre de lots, répartis comme suit dans ses forêts communales :

1° Au Villieu, de 60 à 65 moules métriques bois de sapin, plus 58 billons et 15 carrons;

2° A la Schiaz, environ 30 moules métriques en bois de sapin;

3° A la Mossettaz, de 10 à 12 moules métriques de bois même nature.

Rendez-vous des miseurs au chalet du Villieu à 9 heures.

La Tour-de-Trême, le 19 septembre 1895.

Par ordre :

661] *Le Secrétariat communal.*

A la boulangerie J. Schneider

et à son magasin place des Alpes,

BULLE

on trouve toujours de la ***farine*** de toutes les qualités, à des prix très avantageux, ainsi que de la ***pâtisserie*** en tous genres. [487

VILLE DE BULLE

Un concours est ouvert pour la fourniture et la pose d'environ 120 mètres de tuyaux en ciment de 30 cm. et le creusage de 60 mètres depuis le lieu dit « La Lune » à la teinturerie de M. Henri Glasson.

Déposer les soumissions jusqu'à lundi 30 courant, à 6 heures du soir, au Bureau de ville et, pour renseignements, s'adresser à M. Auguste Glasson, délégué aux travaux.

Bulle, le 24 septembre 1895.

Par ordre :

675] *Le Secrétariat communal.*

Vente d'immeubles.

Lundi 14 octobre prochain, à 2 heures après midi, à l'*Auberge communale*, à *Grandvillard*, Mme *Hyacinthe Morand*, née *Currat*, exposera en vente par voie de mises publiques ses immeubles et parts d'immeubles sis rière *Grandvillard*, désignés sous les articles 518, 519, 521, 522, 525, 527, 528, 1295, 1296, 529, 223 : Praz Jean Catillaz, Gourdessus, Praz-de-Neirivue, Léchère, Auges de la Porta, Bourgoz, Sauges, Grosses-Fontaines, Bourravaux, l'Aouille.

Pour renseignements et conditions, s'adresser au *notaire Gillet*, à *Châtel-Saint-Denis.* (H2910F) [668

MISES DE BOIS

La commune de La Tour-de-Trême, dûment autorisée, exposera en vente par voie de mises publiques, le ***lundi 30 courant,*** un certain nombre de numéros de bois droit, démarqués dans sa forêt de la Mossettaz.

Rendez-vous des miseurs au fenil, à 9 heures.

La Tour, le 23 septembre 1895.

Par ordre :

669] *Le Secrétariat communal.*

AU MAGASIN D'A. GLASSON

Place du Petit-Marché, à Bulle.

Grand choix de chapeaux de paille

pour messieurs, dames et enfants, depuis ***40*** cent.

Articles variés pour garnitures.

Riche assortiment de tissus divers.

Grand choix de cotons à tricoter.

Réparation de chapeaux.

ÉPICERIE ***MERCERIE***

PRIX TRÈS RÉDUITS [262

Gypserie, peinture et décoration.

SÉRAPHIN BORRI

BULLE

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — PRIX TRÈS MODÉRÉS

S'adresser à M. Kretz, hôtel du Lion-d'Or. [540

A la Concurrence, Bulle,

Rue de Gruyères 98, maison Perret-Berthet.

Pour quelques jours seulement :

Mise en vente d'un grand choix de chemises pour dames, depuis ***1*** fr. ***95.***

Très jolis jupons blancs, broderie St Gall, depuis ***2*** fr. ***95.***

Caleçons blancs très bon marché. — Dessus corset, très jolis, à ***60*** cent.

Bas noirs, garantis bon teint, à ***85*** cent. Chaussettes pour hommes et enfants, dep. ***45*** cent.

Grand assortiment de ***tailles*** mousseline, laine et satinette, depuis ***3*** fr.

Grand assortiment de ***chemises*** pour ***hommes*** blanches et couleur, bonne qual., dep. ***2.45.***

Pour fin de saison, grand rabais : ***Blouses*** depuis ***1*** fr. ***50.***

Grand choix de ***chapeaux feutre.*** Nouveauté pour hommes et enfants à des prix défiant toute concurrence.

Toujours le gros morceau ***savon de Marseille*** à ***20*** cent. [24

Lessive « la Ménagère » à ***25*** cent. le paquet de 1 livre.

L'huile pour les oreilles du Dr Smid

est d'une efficacité sans égale dans toutes les affections des oreilles, surdité, bourdonnements et bruissements dans les oreilles, catarrhe et inflammation des oreilles, fluxion des oreilles, démangeaisons, picotements et crampes.

Prix, y compris une boîte de ouate préparée, 4 fr.

Dépôt général : P. Hartmann, pharmacien, à Steckborn. Dépôts : *Estavayer*, L. Porcelet, pharm.; *Châtel-St-Denis*, E. Jambé, pharm. [580

---

[193]

Vente de bois.

Ensuite d'autorisation, la commune de *Grandvillard* vendra en mises publiques, le ***12 octobre prochain,*** une certaine quantité de numéros de beau bois de commerce dans sa forêt de Gros-Paz. Rendez-vous des miseurs à l'Auberge communale à 8 1/2 heures du matin. Pour voir les plantes, s'adresser au forestier M. Irénée Currat.

Par ordre :

670] *Le Secrétariat communal.*

Mises de bois.

Vendredi 4 octobre prochain, la commune de Gruyères exposera en vente, par voie de mises publiques, environ 250 numéros de beau bois de commerce, démarqués dans sa forêt des Joux-Devant.

Rendez-vous des miseurs au chalet des Cliards-d'Enbas, à 8 heures du matin.

Gruyères, le 23 septembre 1895.

Par ordre :

671] *Le Secrétariat communal.*

VENTE DE BOIS

La commune de Bellegarde expose en vente par soumission 180 numéros de bois de commerce.

Rendez-vous des acheteurs, pour voir les bois, les 27 et 28 septembre courant, à 8 heures du matin, à la pinte de la Villette.

Les offres devront être adressés au conseil communal jusqu'au mercredi 2 octobre prochain.

Bellegarde, le 21 septembre 1895.

672] *Le Conseil communal.*

MEUBLES

La vente de meubles de la grande salle de l'hôtel de l'Ecu est transportée jusqu'à nouvel avis au rez-de-chaussée de la maison Poffet, menuisier, près de la place du Marché au bétail, à Bulle. [674

Etude de E. DUPRAZ

avocat, à Romont,

Rue du Château N° 30.

(Ancienne maison de l'avocat Robadey.)

Représentation dans les faillites et les poursuites. (H2475F)

Procès. — Renseignements.

Gérance d'immeubles.

Emprunts hypothécaires, etc. 585

COMMIS

Un jeune homme, ayant fait un bon apprentissage de commerce et connaissant le français et l'allemand, désire trouver place dans un magasin, bureau ou autre; pourrait même voyager à l'occasion.

Certificats à disposition.

S'adresser au bureau du journal. [662

L. Torche, à Vuadens,

achète toujours bois de moule, planches sapin et bois dur. [106

On demande

pour un établissement de la Gruyère une ***fille*** sérieuse comme ***sommelière.***

S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. [666

Des agents de banque

qui ont déjà travaillé pour des maisons de banque sont demandés pour la représentation d'une entreprise nouvelle, rapportant un beau revenu. — S'adresser sous N. 963 Z. à l'*Agence internat. de publicité Nikielewski & Ce*, à Zurich. [650

Bulle.— Emile Lenz, imprimeur-éditeur.